

Ecole Claude Nicolas Ledoux - SAINT VIT
CONSEIL D'ECOLE n°2
le 2 juin 2020

Présents :

- pour la Mairie :

M. Nicolin, adjoint aux affaires scolaires

- pour les Représentants de Parents d'élèves :

M. Viard (PS-MS - titulaire), Mme Pointurier (PS-MS - remplaçante), Mme Robert (GS-CP - titulaire), Mme Huot-Régnier (GS-CP - remplaçant), M. Boisot (CE1-CE2 - titulaire), Mme Oudet-Soriano (CM1-CM2 - titulaire), M. Fiatte (CM1-CM2 - remplaçant)

- pour les enseignants :

Mme Chi (PS-MS), Mme Feuvier-Etevenard (GS-CP), Mme Grivet (CE1-CE2), Mme Le Gorrec (CM1-CM2 et directrice)

- **invités :** Mme Hurter, assistante spécialisée

Excusés : Mme Bouiller, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription B4, Mme Boissière, enseignante auprès des CM1-CM2 (présente sur plusieurs écoles), Mme Zeric (représentante des parents d'élèves pour la classe de CE1-CE2 - remplaçante)

ORDRE DU JOUR:

1°) Présentation des effectifs

2°) Sécurité à l'école : exercices entrant dans le cadre du PPMS

3°) Partenariat avec la Mairie : bilan des demandes d'intervention et de réparations

4°) Évaluations nationales en CP

5°) Vie de l'école :

Relations avec et entre les parents

Différents projets passés et à venir

6°) Questions diverses

Début de séance 18h05

Pas de secrétaire de séance

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

1°) Présentation des effectifs

On observe peu de changements depuis le début d'année : deux élèves de CE1 ont quitté l'école début janvier. L'effectif total est donc toujours stable à 102 élèves.

NIVEAU	EFFECTIF	EFFECTIF PAR CLASSE	EFFECTIF MATERNELLE / ELEMENTAIRE	TOTAL
PS	17 + 1 TPS	23	MATERNELLE : 37	102
MS	5			
GS	14			
CP	10	24	ELEMENTAIRE : 65	
CE1	9			
CE2	16	25		
CM1	11			
CM2	19	30		

Madame Le Gorrec informe le conseil que deux élèves (une en moyenne section et un en grande section), sont toujours en attente d'intégration à l'école car ils sont en situation de handicap et ont besoin de la présence d'une AESH pour être scolarisés dans des conditions qui ne les mettent pas en danger.

2°) Sécurité à l'école : exercices entrant dans le cadre du PPMS

Un exercice national de confinement en cas d'intrusion a été réalisé le jeudi après-midi 7 novembre 2019. Tout s'est très bien passé. C'était un moment étonnant car l'école était comme "vide" de toute activité, les lumières étaient éteintes, les élèves ont su se cacher et rester très silencieux. L'exercice a duré 20 minutes, ce qui est une limite haute pour les plus jeunes élèves. Les petite sections de maternelle étaient en sieste et ne se sont rendu compte de rien. Certains élèves étaient en train de travailler avec Catherine Hurter dans la salle des Francas. Ils ont très bien respecté les consignes. Les plus âgés se sont ensuite montrés critiques sur les performances des uns et des autres.

Un exercice de confinement en cas de danger chimique a eu lieu a eu lieu le 3 décembre. Tout s'est très bien passé : les portes et les fenêtres ont bien été fermées, le travail s'est poursuivi dans chaque classe à la différence que les volets étaient fermés.

Le deuxième exercice de confinement en cas de danger chimique était prévu le 20 mars et n'a pas eu lieu en raison du confinement.

Enfin, un exercice d'évacuation en cas d'incendie sera réalisé avec les élèves présents au mois de juin.

3°) Partenariat avec la Mairie : bilan des demandes d'intervention et de réparations

Les enseignantes signalent des demandes qui n'ont pas pu aboutir pour diverses raisons : mauvais temps, manque de temps des agents techniques, et bien sûr, confinement. Elles souhaiteraient que les demandes suivantes puissent aboutir :

- création d'un coin "jardin" dans l'école. Les Francas sont également intéressés par ce projet et

souhaiteraient relancer la mare qui est derrière le préfabriqué.

- **consolidation du grillage qui entoure le poulailler** afin d'empêcher les petits rongeurs d'y pénétrer. En effet, il est fort probable qu'un rat soit à l'origine de la mort des jeunes poussins nés à l'école avant le confinement. Pour l'instant, le poulailler est vide mais Mme Chi espère qu'il pourra à nouveau être utilisé à la rentrée de septembre.

- **installation de paravents dans les toilettes des maternelles**, pour plus d'intimité des enfants. Ces paravents auraient été bien utiles depuis la reprise de l'école en déconfinement partiel, afin de respecter le protocole sanitaire sans condamner de toilette.

Madame Le Gorrec signale également que l'eau des robinets est froide, voire très froide en hiver. La semaine qui a précédé le confinement, en mars, lorsque les élèves se lavaient déjà les mains plusieurs fois par jour, plusieurs d'entre eux ont eu les mains gercées. Elle demande s'il y aurait une possibilité pour que cette eau soit tiède, et que les élèves puissent remplir leurs bouteilles d'eau dans un robinet dédié à cela. C'est en tout cas un paramètre qu'il faudra prendre en compte pour la construction du prochain groupe scolaire.

4°) Évaluations nationales en CP

Mme Feuvrier prend la parole pour informer que les évaluations nationales en CP ont eu lieu au mois de janvier, autour de 5 sessions de 20 minutes chacune. Elle a mesuré que cette année, en janvier, les CP étaient à l'aise dans la reconnaissance des lettres, des phonèmes et l'écriture des syllabes. Beaucoup d'entre eux maîtrisaient déjà la lecture. Trois élèves devaient encore progresser. Le confinement a probablement retardé la consolidation de cet apprentissage pour ces élèves.

En mathématiques, la connaissance des nombres et le calcul sont maîtrisés. Le travail des mois qui ont suivi a porté sur la résolution de problèmes.

5°) Vie de l'école :

Relations avec et entre les parents

Madame Le Gorrec informe le conseil d'école de tensions entre parents d'élèves sur le parking de l'école, au sujet de l'utilisation de la place handicapée. La grand-mère d'une élève l'utilisait pour amener sa petite fille à l'école, mais son macaron "handicapé" n'était pas visible sur sa voiture. Elle a été interpellée de façon virulente et à plusieurs reprises par des parents d'élèves. Madame Le Gorrec a été obligée d'intervenir pour justifier le droit qu'avait cette dame d'utiliser la place. Elle lui a demandé d'utiliser un certain sens de circulation pour ne pas mettre en danger les élèves qui circulent à pied sur le parking. Elle a également fait un mail d'éclaircissement à ce sujet à tous les parents d'élèves. Malgré cela, la grand-mère a décidé d'arrêter d'amener sa petite fille à l'école, et cette élève de petite section fréquente désormais la garderie à la place, ce qui est regrettable.

Mme Pointurier intervient pour relater ce dont elle a été témoin. D'après elle, ce qui a généré des tensions n'était pas tant l'utilisation de la place handicapée que la conduite dangereuse de cette dame qui entrait sans ralentir sur le parking, par l'entrée du haut, en risquant de renverser les élèves qui traversent le parking aux heures d'école. Quand les parents présents lui ont fait une remarque sur sa façon de conduire, cette dame s'est vexée, disant qu'elle savait conduire, et ne s'est pas excusée. Cette situation s'est reproduite une seconde fois, mettant les parents sous tension.

Les enseignantes informent également le conseil qu'avant le confinement, elles ont été régulièrement interpellées le matin avant la classe par des parents n'ayant pas pris rendez-vous, et qui souhaitaient avoir des éclaircissements sur des faits survenus à l'école (souvent en récréation), concernant leur

enfant. Le ton était très souvent accusateur, les parents en question prenant pour argent comptant les propos de leur enfant. Certains allaient jusqu'à remettre en question les affirmations des enseignantes. Ces situations mettent les enseignantes mal à l'aise et n'aident pas à accueillir les élèves dans des conditions sereines le matin.

L'équipe éducative souhaite rappeler à tous que l'école est un lieu où la confiance entre les familles et le monde enseignant doit être réciproque. La coéducation est de rigueur, et un enfant ne peut pas se sentir bien à l'école s'il sent des réticences ou des critiques de la part de ses parents. Les enseignantes souhaitent que les relations restent cordiales, sereines et basées sur la confiance.

Elles signalent cependant que le confinement a resserré les liens avec les familles et qu'un très grand nombre d'entre elles leur a manifesté beaucoup de soutien et de reconnaissance pour le travail fourni en distanciel, et le maintien du lien avec leurs enfants. Elles remercient tous les parents qui ont envoyé des messages très compréhensifs et chaleureux, et qui ont fait tout leur possible pour que le travail envoyé soit fait à la maison, avec de nombreux retours en photos ou vidéos.

Différents projets passés et à venir

Un grand nombre de projets n'ont pas pu avoir lieu et n'auront pas lieu en raison de la crise du Covid qui a entraîné leur annulation :

- certaines projections Ecole et Cinéma
- la participation au festival Learn-O à la Malcombe (sport et mathématiques)
- la visite de l'exposition Anne Franck pour les CM à Quingey
- les séances de cirque pour les GS-CP avec la compagnie Passe-Muraille
- la visite de Monsieur Bacot et de sa ruche pédagogique
- le travail sur les dangers domestiques pour les PS-MS avec l'appui de la MAIF
- La visite de la caserne des Pompiers par les PS-MS
- la participation au Livre Elu
- la réalisation d'une émission de webradio

Malgré cela, de nombreux projets ont quand même eu lieu :

Projets artistiques et culturels

Dans le cadre du **dispositif Ecole et Cinéma**, Les classes de GS-CP et CM ont assisté à la projection des films « L'homme qui plantait des arbres », « Jiburo » et "Cadet d'eau douce". La classe de PS-MS s'est rendue deux fois au théâtre (**théâtre de l'Espace** et **théâtre Ledoux**) pour les spectacles "La cabane aux oiseaux" et "Le petit bain".

Les classes CE1-CE2 et CM1-CM2 se sont rendues au **Conservatoire du Grand Besançon** pour assister au spectacle "Le Petit Prince".

Toutes les classes de l'école ont construit le **spectacle "La bonne soupe du hérisson"**, autour des chants appris avec Christine Vinter. Le spectacle a eu lieu le 21 février au gymnase Vautrot, et a été une vraie réussite collective.

Projets sportifs

Les classes de CE et CM ont terminé leur **cycle natation à la piscine Croppet**. Les élèves ont été ravis de cette possibilité, d'autant plus que cette année, les effectifs chargés des deux classes ont obligé Michel Joly, le chauffeur du bus, à faire les aller-retours entre l'école et la piscine entre chaque séance. Les

enseignantes n'ont donc pas été contraintes d'utiliser la salle mise à disposition par le centre Croppet, qui n'est pas très confortable pour travailler.

Les CM et les CE2 ont cette année pu participer au **dispositif Ski de Plaine** en partie financé par le Conseil départemental. Ils ont bénéficié de 3 séances sur les domaines de Jougne, et du Pré Poncet, afin de rechercher les lieux les plus enneigés. Toutes les séances ont été très appréciées de tous !

Toute l'équipe tient à remercier les parents d'élèves qui accompagnent, l'association des Petits Oustitis et la Mairie qui financent tous ces projets.

6°) Questions diverses

Pas de questions diverses

Fin de séance à 19h15.

Compte rendu rédigé par Mme Le Gorrec